
Sensibilisation des scolaires à la prévention des déchets

Sictom de la Zone Sous Vosgienne

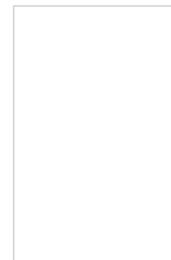
40 B Avenue Jean Moulin
90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Angélique Simart
asimart.sictom@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SICTOM de la zone sous-vosgienne est inscrit dans un Programme de Prévention des Déchets depuis décembre 2010.

L'une de ses compétences est la sensibilisation du public et notamment des scolaires.

Depuis 2005, des ambassadeurs de tri sillonnent les écoles du territoire pour sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et à la prévention des déchets.

Depuis 2010, le SICTOM a décidé d'aller plus loin en créant des partenariats avec les associations d'éducation à l'environnement.

Ainsi 3 associations sensibilisent les cycles 1, 2, 3 et collèges au compostage et lombricompostage alors que le SICTOM sensibilise les élèves à l'écoconsommation, au tri et au recyclage. C'est donc un projet pédagogique global qui a été mis en place.

Cette action est en cours puisqu'elle aura lieu au moins jusqu'en 2015.

Le partenariat concerne également un programme de sensibilisation pour le grand public, il n'est pas abordé dans cette fiche.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- L'objectif qualitatif de cette action est que les classes ayant suivi ces animations mettent en place des actions sur la problématique des déchets comme par exemple la mise en place d'une charte éco-exemplaire, la réduction des papiers d'impression, les achats éco-responsables ou encore la mise en place d'un composteur au sein de l'école.
- L'objectif quantitatif est d'intervenir dans toutes les classes sur les 3 départements que couvrent le SICTOM de la zone sous-vosgienne, soit 53 classes dans le Haut-Rhin, 62 classes en Haute-Saône et 99 classes dans le Territoire de Belfort, au moins sur la thématique du compostage.

Résultats quantitatifs

- En 2011, près de 20 classes et 450 élèves ont été sensibilisés à travers ce projet pédagogique.
- En 2012, 33 classes ont été sensibilisées de janvier à juin et 18 classes sont prévues de septembre à décembre.

Résultats qualitatifs

- D'après des enquêtes effectuées auprès des élèves en 2011, 1/3 déclarent avoir adopté un comportement plus éco-responsable et 50% des écoles ont mis en place un composteur.
- D'après l'évaluation effectuée auprès des enseignants, 100 % des enseignants sont satisfaits des interventions et 90% ont aimé le contenu des animations et souhaitent les exploiter par la suite.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Septembre 2010: réunion avec 3 associations d'éducation à l'environnement pour leur présenter le SICTOM et le contexte du Programme de Prévention des Déchets
- Novembre 2010: remise d'un projet commun des associations concernant les scolaires et le grand public
- Décembre 2010: validation de la convention en Assemblée Générale et envoi d'un courrier commun aux écoles
- Mars 2011: début des animations scolaires sur le compostage sur le Territoire de Belfort
- Juin 2011: bilan intermédiaire avec les associations
- Août 2011: réunion avec les 3 associations pour fixer les actions à mettre en place en 2012
- Octobre 2011: mise en place d'un planning pour l'année 2012 et envoi d'un courrier commun aux écoles
- Décembre 2011: validation de la convention en Assemblée Générale
- Janvier 2012: début des animations sur le Haut-Rhin
- Juin 2012: bilan et perspectives pour 2013
- Août 2012: Mise en place d'un programme d'actions pour 2013

Moyens humains

- Une animatrice du Programme de Prévention des Déchets:0.03 ETP
- Une ambassdrice de tri et de prévention:0.25 ETP
- Un animateur, salarié des associations/an

Moyens financiers

En 2011: 4000 Euros

En 2012: 13440 Euros

Ces coûts représentent les prestations effectuées par les associations d'éducation à l'environnement.

Il faut encore compter les frais de déplacement de l'ambassadrice de tri et prévention qui représentent 600 Euros/an.

Moyens techniques

L'ambassadrice de tri et prévention utilise les ateliers de la malle rouletaboule.

Les animateurs des associations utilisent du matériel qu'ils ont fabriqué eux-mêmes ou qu'ils ont acheté spécialement pour ces animations.

Partenaires mobilisés

- Les écoles et collèges
- Les associations d'éducation à l'environnement: la Maison de la Nature du Sundgau, la Maison de la Nature des Vosges Saônoises et le CPIE Atouts Hautes-Vosges
- Les inspections académiques du Haut-Rhin, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône pour leurs données sur les écoles et les effectifs
- L'ADEME pour son soutien financier

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est faisable si des associations d'éducation à l'environnement sont présentes sur le territoire et si

elles sont dynamiques et réactives.

Il faut trouver une manière de travailler ensemble sur un projet pédagogique global.

Difficultés rencontrées

Le SICTOM essaye d'intervenir dans toutes les classes du territoire qui en compte 214, sur un cycle de 3 ans, à savoir un département par an.

Recommandations éventuelles

Il faut bien se mettre d'accord dès le début sur le contenu des animations pour éviter les doublons.

Il ne faut pas hésiter à relances les associations, elles sont souvent débordées car très sollicitées par les collectivités.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | CONTENEUR | CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions